

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25159503

Déposé / Reçu le

10 DEC. 2025

Greffe
au greffe du tribunal de l'entreprise
traduction et Bravallas

N° d'entreprise : **0419 460 266**

Nom

(en entier) : **FoodDrinkEurope**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association internationale sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Avenue des Nerviens 9-31, 1040 Etterbeek (Belgique)**

**Objet de l'acte : Fin de mandat et nomination du Président et d'administrateurs -
Composition du Conseil d'Administration**

**I. EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13
NOVEMBRE 2025**

A. Fin de mandat d'un administrateur et du Président

Le Conseil d'Administration a pris acte de la fin du mandat de M. Per Henrik SAMUELSON, né le 16 avril 1971 à Nacka (Suède), et élisant domicile au siège de l'Association, en tant qu'administrateur et Président, avec effet le 27 juin 2025.

B. Nomination d'un nouveau Président

Le Conseil d'Administration a décidé d'élire M. Pablo PERVERSI, né le 23 octobre 1970 à Buenos Aires (Argentine), et élisant domicile au siège de l'Association, en tant que Président de l'Association avec effet immédiat à l'issue de la présente réunion.

Conformément à l'Article 22.3 des Statuts de l'Association, le mandat de M. Pablo PERVERSI en tant que Président de l'Association prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025. Son mandat ne sera pas rémunéré.

C. Fin de mandat d'un administrateur

Le Conseil d'Administration a pris acte de la fin du mandat de M. Björn Lage Thomas HALIN AHLINDER, né le 30 août 1966 à Enköping (Suède), et élisant domicile au siège de l'Association, en tant qu'administrateur, avec effet le 23 août 2025.

D. Nomination (par cooptation) d'un administrateur

Conformément à l'Article 18.6 des Statuts, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, en tant qu'administrateur, avec effet immédiat à l'issue de la présente réunion :

- M. Mats Fredrik LIEDHOLM, né le 20 mai 1965 à Högsbo (Suède), élisant domicile au siège de l'Association ; et
- Mme Miranda VISSCHER, née le 10 août 1979 à Groningen (Pays-Bas), élisant domicile au siège de l'Association.

Leur mandat ne sera pas rémunéré et prendra fin immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025.

La nomination (par cooptation) de l'administrateur sera soumise à l'approbation de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale.

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

E. Pouvoirs

Le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une procuration spéciale à (i) Mosae Management BV, en sa qualité de Directeur Général, représentée par M. Dirk Jacobs, représentant permanent, (ii) M. Antoine Druetz, Mme Alix Degrez, Mme Fantine Miroir, Mme Pauline Vansteenkiste et Mme Shana Gailliez, avocats élisant domicile à rue Belliard 15, 1040 Bruxelles, chacun avec pouvoir d'agir seul et avec capacité de substitution à tout avocat des bureaux belges d'EY Law BV/SRL, et à (iii) AD-Ministerie BV, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par M. Adriaan de Leeuw, résidant à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec le pouvoir d'agir seul et avec la capacité de substitution, en vue de déposer auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles tous formulaires de publication et tout autre document nécessaire afin de procéder à (i) tous dépôts, (ii) toutes publications aux Annexes du Moniteur belge, (iii) toutes modifications des informations afférentes à l'Association auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, afférents à toutes résolutions prises par le Conseil d'Administration de l'Association lors de la présente réunion du Conseil d'Administration et à cette fin, compléter, signer et déposer tout formulaire, faire toute déclaration, et en général de faire tous ce qui est nécessaire ou utile à la réalisation de cette procuration spéciale.

Pour extrait conforme,

Fait à Bruxelles, le 3 décembre 2025.

AD-Ministerie SRL,
Mandataire spécial,
Représentée par Adriaan de Leeuw,
Représentant légal.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2025 - Annexes du Moniteur belge